



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pilules abortives

Question écrite n° 12243

Texte de la question

M. François Lamy attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé au sujet du maintien de la fabrication de la pilule abortive RU 486. Les stocks actuellement disponibles assurent une accessibilité à la pilule jusqu'au premier trimestre 1999, mais à terme la fabrication ne sera plus assurée. Il lui demande donc de lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour permettre aux femmes de bénéficier des droits qui sont les leurs en la matière.

Texte de la réponse

Les laboratoires Exelgyn, qui commercialisent la spécialité Mifegyne, ont communiqué l'état de leur stock au 30 juin 2000. Celui-ci est constitué de produits finis et de produits semi-finis, conditionnés en boîtes de trois comprimés. Les boîtes de produits finis sont au nombre de 24 926 et il y a environ 25 000 boîtes de produits semi-finis. Ces stocks permettent de couvrir environ neuf mois de consommation de Mifegyne. La fabrication de ce médicament ne pose pas de problème particulier et le laboratoire Exelgyn est en mesure de répondre aux besoins d'utilisation de Mifegyne en France.

Données clés

Auteur : [M. François Lamy](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12243

Rubrique : Avortement

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé et handicapés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 1998, page 1759

Réponse publiée le : 18 septembre 2000, page 5428